

COLLECTIVITÉS

A l'ordre du jour du conseil municipal du 10 octobre

Mis en ligne le **mercredi 09 octobre 2019**

Le conseil municipal du 10 octobre examinera 75 délibérations, à partir de 17 heures à l'hôtel de ville. Il est possible de suivre les échanges en direct, traduction en langues des signes à l'appui.



Dans les 75 délibérations, il sera question d'ajustement du budget primitif 2019 (report d'investissements, avancement pour travaux en cours etc.).

Un quai Georges-Lombard

L'action sociale sera notamment au cœur d'une demande de convention collective avec l'Etat pour améliorer les conditions d'accueil des réfugiés, d'une demande d'approbation d'une convention avec La Croix Rouge, tandis que le CCAS demande à la ville de valider le principe d'une reconstruction du CHRS Foyer du port.

Le sport bénéficie d'une attention particulière, notamment dans le cadre des programmes NPNRU de Bellevue et de Recouvrance. Il sera aussi question de commerce, avec la proposition de 6 dimanches en dérogation à la règle du repos dominical en 2020 (12 juillet, 27 septembre, 29 novembre, 13 décembre, 20 décembre, 27 décembre).

Côté culture et patrimoine, il est à noter la volonté de la ville de nommer la rue du premier éperon, qui fait face au quai Commandant-Malbert, quai Georges-Lombard, maire de Brest de 1959 à 1974.

[Suivre le conseil municipal en direct](#)



- Facebook
- Twitter
- E-Mail
- Viadeo
- LinkedIn
- Pinterest



[RETOUR À LA LISTE](#)



Brest
MÉTROPOLE & VILLE

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)
Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h /18h
Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi de 8h à 18h
Samedi de 8h30 à 12h30